



## BULLETIN D'ADHÉSION (*personne physique*)

Merci d'écrire lisiblement en MAJUSCULE

\* Nom, Prénom de l'Adhérent(e) : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

\* Code Postal : \_\_\_\_\_ \* Ville : \_\_\_\_\_ \* Pays : \_\_\_\_\_

\* N° de Tel. Fixe : \_\_\_\_\_ \*N° de Tel. Mobile : \_\_\_\_\_

Adresse de Courrier Electronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

\* Nom du Bateau : \_\_\_\_\_ \*Longueur : \_\_\_\_\_ m \*Port d'Attache : \_\_\_\_\_

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données personnelles, ces informations ne sont pas cédées et ne font pas l'objet d'une utilisation commerciale. Seules les informations marquées par \* peuvent être publiées, avec votre accord, dans le « Carnet de Bord » (numéro spécial de notre revue « Le Musard'eau »), annuaire destiné aux adhérents.

**Votre accord** :  J'autorise  Je n'autorise pas l'ANPEI à publier les informations marquées par \*

### Choix de la région de rattachement :

Afin de couvrir l'ensemble du territoire, l'ANPEI est divisée en 8 régions. Chaque région a un délégué régional, administrateur, chargé d'organiser les réunions locales, le suivi du réseau de sa région et la participation aux réunions locales avec le(s) gestionnaire(s) local (aux).

Vous avez à choisir votre région de rattachement, soit en fonction de votre domicile, soit en fonction du port d'attache de votre bateau.

Il vous sera possible par la suite de changer de région de rattachement sans aucun formalisme, mais ce choix implique votre participation (réunions, manifestations, échanges, etc.) au sein de la région choisie.

Merci d'en tenir compte.

### Les délégations régionales de l'ANPEI :

**PFFB** : Provinces Fluviales Franco-Belges

**ALB** : Anjou Loire Bretagne

**IF** : Ile-de-France Bassin de Seine

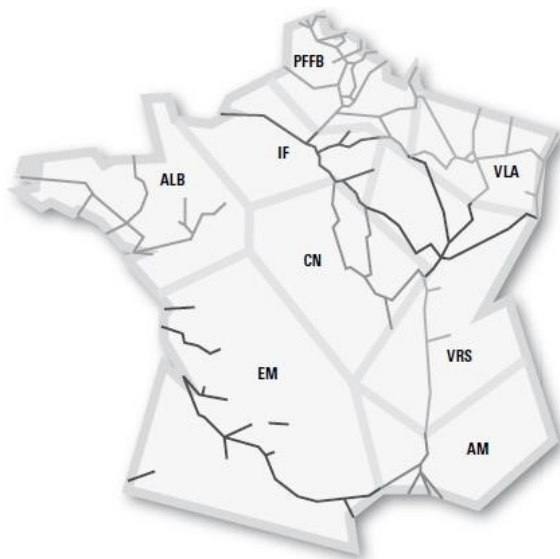
**VLA** : Vallées Lorraine Alsace

**CN** : Centre Nivernais

**VRS** : Vallées Rhône Saône

**AM** : Arc méditerranéen

**EM** : Entre-Deux-Mers



**Paiement cotisation 2022** : - Valable pour une année civile : du 01/01 au 31/12.

- Toute adhésion reçue à partir du 1er octobre 2021 est valable jusqu'au 31 décembre 2022

**Montant Adhésion : 70 euros** (cotisation annuelle 55€ + 15€ de droit d'entrée)

Paiement par chèque  
Ordre du chèque : ANPEI

Paiement par virement bancaire (1)  
Coordonnées bancaires sur le site <https://www.anpei.org/virement/>

(1) Mettre la référence suivante : « Adhésion ANPEI + votre nom »  
et joindre la copie du virement à l'envoi de l'adhésion.

**En adhérant à l'ANPEI j'accepte de me conformer aux statuts et règlement intérieur en vigueur.**

Date

Signature Adhérent